



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Association :

Président :

Adresse de l'association :

CP : Ville :

@ de l'association :

Correspondant Phare : *le correspondant Phare est le membre de votre association désigné pour représenter votre association aux deux CA et à l'AG du Phare. Il peut s'agir du président ou de tout membre bien au fait de l'actualité de votre association. Vous pouvez désigner un titulaire et un remplaçant, si vous le voulez. Merci d'indiquer également le mail de ces personnes, nous leur adresserons directement les convocations :*

Correspondant : Prénom : Nom :

@ du correspondant :@.....

Correspondant remplaçant : Prénom : Nom :

@ du correspondant remplaçant :@.....

souhaite adhérer au Phare du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025
Merci de cocher la case correspondant à votre choix :

- Adhésion simple :** 20 euros : utilisation uniquement du service photocopies et papier
- Adhésion de base :** 70 euros : utilisation du service photocopies, papier et autres services ⁽¹⁾
- (1) : affichage, relais des manifestations par mail et sur les réseaux sociaux, mise en page de documents (affiches, documents de présentation, tract...), mise à disposition de la plieuse et de l'imprimante à étiquettes, gestion des bénévoles pour les manifestations, gestion des inscriptions, boîte aux lettres, domiciliation d'une association, conseil sur la gestion d'une association, propositions de formations, ...*

Adhésion supplémentaire service employeur :

- de 1 à 12 bulletins de salaires par an : 115€ (adhésion de base plus + 45 euros)
- de 13 à 59 bulletins de salaires par an : 160€ (adhésion de base plus +90 euros)
- plus de 60 bulletins de salaires par an : 240€ (adhésion de base plus + 170 euros)

Fait à.....

le.....

Signature

Afin de mettre à jour notre fichier 2025, pourriez-vous nous communiquer les coordonnées du ou de la trésorier/trésorière de votre association à qui nous adresserons les factures :

Prénom et nom :

Adresse ou courriel pour l'envoi de la facture :

.....
.....